

Discours du Pape Jean-Paul II
Aux Peuples autochtones – Fort Simpson, Canada
Le 20 septembre, 1987

"Avez grâce et paix de par Dieu notre Père et le Seigneur Jésus Christ! » (Rom 1,7)

Chers frères et soeurs autochtones,

Je veux vous dire ma joie de me trouver avec vous, les peuples autochtones du Canada, dans ce magnifique territoire Dénée. J'ai traversé l'océan, puis les États-Unis, pour être avec vous. Et je sais que plusieurs d'entre vous sont également venus de loin, de l'Arctique glacial, des prairies, des forêts, de toutes les parties de votre vaste et beau pays, le Canada.

Il y a trois ans il m'a été impossible de compléter ma visite chez vous et je désirais vivement le jour où je pourrais revenir. Ce jour est arrivé. Je viens maintenant, comme je devais venir alors, à titre de successeur de l'apôtre Pierre, que le Seigneur a choisi pour prendre soin de son Eglise « comme principe et fondement perpétuel autant que visible de l'unité de la foi et de la communion. » (Lumen Gentium, 18). Il est de mon devoir de présider cette communauté unie par la charité et de protéger les diversités légitimes tout en m'assurant que ces divergences n'affaiblissent pas l'unité mais y contribuent (cf. Ibid, 13). Pour employer l'expression de saint Paul, je suis « serviteur du Christ Jésus, apôtre par vocation, mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu » (Rom 1,1). Comme saint Paul j'aimerais vous redire, à vous et à toute l'Eglise du Canada : « Je ne rougis pas de l'Évangile ; il est une force de Dieu pour le salut de tout croyant ! » (Ibid, 16).

2. Je viens donc vers vous comme tant de missionnaires qui l'ont fait avant moi. Ils ont proclamé le nom de Jésus aux peuples qui habitaient le Canada – les Indiens, les Inuits et les Métis. Ils ont appris à vous aimer et à apprécier les trésors spirituels et culturels de votre genre de vie. Ils ont montré du respect pour votre patrimoine, pour vos langues et pour vos coutumes (cf. Ad gentes, n. 26). Comme j'en faisais la remarque lors de ma visite précédente, la « renaissance de votre culture et de vos traditions que vous connaissez aujourd'hui est largement due aux initiatives et aux efforts continus des missionnaires » (Message de Yellowknife, le 18 septembre 1984, n. 2). C'est vrai, « les missionnaires restent parmi vos meilleurs amis ; ils consacrent leur vie à votre service alors qu'ils proclament la Parole de Dieu » (ibid). Moi aussi, je viens vers vous en ami.

3. Cette attitude de service est bien ce que Jésus attend de ses disciples. Et ce fut toujours l'intention de l'Eglise de se rendre présente en chaque milieu, au cœur de l'histoire de chaque peuple. Quand la foi fut proposée aux premiers habitants de ce pays, "les nobles traditions des tribus indiennes se sont trouvées renforcées et enrichies par le message de l'Évangile. (Vos ancêtres) savaient d'instinct que l'Évangile, loin de détruire leurs valeurs et leurs coutumes traditionnelles, avait le pouvoir de purifier et d'élever le patrimoine culturel qu'ils avaient reçu... Dès lors, non seulement le christianisme est-il très valable pour les peuples indiens, mais le Christ, par les membres de son corps, est lui-même Indien" (Célébration de la Parole, Sanctuaire de la Huronie, le 15 septembre 1984, no 5) .

Dans cet esprit de respect et de service missionnaire, je répète ce que j'ai dit lors de ma visite précédente, à savoir que ma venue parmi vous évoque votre passé pour proclamer votre dignité et vous donner un soutien pour l'avenir. Aujourd'hui, je vous redis ces paroles, à vous et à tous les peuples autochtones du Canada et du monde. L'Eglise exalte l'égalité de tous les peuples et défend leur droit à conserver leur propre héritage culturel avec ses traditions particulières et ses coutumes.

4. Je sais que les grandes organisations autochtones - l'Assemblée des Premières Nations, le Tapirisat Inuit du Canada, le Conseil national des Métis et le Conseil autochtone du Canada - ont engagé des pourparlers de haut niveau avec le Premier ministre du Canada et avec les Premiers ministres des Provinces sur les façons de protéger et de promouvoir les droits des peuples autochtones du Canada dans la Constitution de ce grand pays. Je prie avec vous pour qu'une autre ronde de conférences vous soit favorable et que, avec l'inspiration et l'aide de Dieu, un accord juste vienne couronner tous ces efforts.

Ces démarches ont reçu l'appui des évêques catholiques du Canada et celui des chefs spirituels des grandes Eglises et communautés chrétiennes. D'un commun accord, ils ont souhaité une "nouvelle alliance" pour assurer le respect de vos droits fondamentaux d'Autochtones. Aujourd'hui, je prie l'Esprit Saint de vous aider tous à trouver la juste voie, de sorte que le Canada puisse être un modèle pour le monde, dans la sauvegarde de la dignité des peuples autochtones.

Permettez-moi de rappeler, qu'à l'aube de l'implantation de l'Eglise dans le Nouveau Monde, mon prédécesseur, le pape Paul II, avait proclamé en 1537 les droits des peuples autochtones de ce temps. Il affirmait leur dignité, défendait leur liberté et déclarait qu'ils ne devaient pas être réduits en esclavages ni privés de leurs biens et droits de propriété. Telle fut toujours la position de l'Eglise (cf. Pastorale officium, 29 mai 1537, DS 1495). Ma présence parmi vous aujourd'hui veut réaffirmer et soutenir cet enseignement.

5. Il existe des liens très étroits entre l'enseignement de l'Évangile de Jésus Christ et la promotion humaine. Dans son Encyclique remarquable sur le Développement des peuples, le pape Paul VI réfléchissait sur cette réalité dans la perspective des aspirations des peuples, sur la terre entière, à la liberté et au développement. Selon ses propres paroles, le désir fondamental de tous les peuples est de « chercher à faire plus, à connaître plus et avoir plus, pour être plus » (Popularum progressio, no 6). N'est-ce pas l'espérance la plus profonde des Indiens, Métis et Inuit au Canada ? Être plus. Telle est votre destinée et tel est le défi qui se dresse devant vous. Et aujourd'hui, je suis venu vous assurer que l'Eglise est avec vous quand vous cherchez à vous développer comme peuples autochtones. Son personnel missionnaire et ses institutions veulent y travailler de pair avec vous.

6. En même temps, instruite par les enseignements du Christ et éclairée par les données de l'histoire, l'Eglise invite tous les peuples en voie de développement à ne pas limiter leur vision du progrès humain à la seule recherche du bien-être matériel, au détriment de leur croissance religieuse et spirituelle. Paul VI a écrit avec sagesse que « cette croissance personnelle et communautaire serait compromise si se détériorait la véritable échelle des valeurs. Légitime est le désir du nécessaire et le travail pour y parvenir est un devoir ... Mais... avoir plus, pour les peuples comme pour les personnes, n'est pas le but dernier. » (Ibid, nos 18-19).

D'autres valeurs sont essentielles à la vie des personnes et de la société. Chaque peuple possède une civilisation héritée des ancêtres, des institutions reliées à des styles de vie, avec des manifestations artistiques, culturelles et religieuses. Les valeurs authentiques contenues dans ces réalités ne doivent pas être sacrifiées à des considérations matérielles. "Un peuple qui y consentirait perdrait par là le meilleur de lui-même; il sacrifierait, pour vivre, ses raisons de vivre" (Popularum progressio, no 40).

Ce que le Christ dit des individus s'applique aussi aux peuples : « Que servirait à l'homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie? » (Mt 16,16) Que serait la « vie » des peuples Indien, Inuit et Métis s'ils cessent de promouvoir les valeurs de l'esprit humain qui les ont soutenus pendant des générations? S'ils cessent de voir la terre et ses produits comme des biens confiés à eux par leur Créateur? Si les liens de la famille sont affaiblis et si l'instabilité mine leurs sociétés? S'ils en viennent à adopter des manières de penser qui leur sont étrangères, où les peuples sont jugés en fonction de ce qu'ils possèdent plutôt que ce qu'ils sont?

Traduit de l'anglais par la CECC

L'âme des peuples autochtones à faim de l'Esprit de Dieu, parce qu'elle a faim de justice, de paix, d'amour, de bonté, de force, de responsabilité, de dignité humaine (cf. Redemptor hominis, no 18). Ce temps est décisif dans votre histoire. Il est essentiel que vous soyez spirituellement forts et clairvoyants pour construire l'avenir de vos tribus et de vos nations. Soyez assurés que l'Eglise marchera avec vous dans ces sentiers.

7. En venant parmi vous je voulais souligner votre dignité de peuple autochtone. De tout coeur je m'intéresse à votre avenir et je vous invite à renouveler votre confiance en Dieu qui guide tous les peuples. Le Père éternel a envoyé son Fils pour nous révéler le mystère de notre existence ici-bas et de notre cheminement vers la vie éternelle. Dans le mystère pascal de la mort et de la résurrection de Jésus Christ, nous avons été réconciliés avec Dieu et les uns avec les autres. Jésus Christ est notre paix. (Cf. Eph 2,14).

"Daigne le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ, le Père de la gloire, vous donner - à vous les peuples autochtones du Canada - *un esprit de sagesse et de révélation, qui vous le fasse vraiment connaître!* Puisse-t-il illuminer les yeux de votre coeur pour vous faire voir quelle espérance vous ouvre son appel!" (Eph 1,17-18).

Dans l'amour de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, je bénis chacun de vous, et je prie pour la paix et le bonheur de vos familles, de vos bandes et de vos nations.

Que Dieu soit avec vous tous!

Conférences des évêques catholiques du Canada, 1987